RAPPORT D'ACTIVITES DE LA FEDITO WALLONNE

2013

FEDITO WALLONNE ASBL

Siège Social / Secrétariat permanent : 31 rue Pierreuse à 4 000 Liège

Local de travail principal : 43, rue Godefroid à 5 000 Namur

E-mail : feditowallonne@skynet.be

Site internet : www.feditowallonne.be

N° d'entreprise : 433197842

N° compte bancaire : 240/0039504/29

Avec le soutien de la Wallonie

TABLE DES MATIERES

1. Localisation géographique des membres de la FEDITO WALLONNE Page 3

2. Listing des associations membres au 31 décembre 2013 Page 4

3. Composition du Conseil d'Administration de la FEDITO WALLONNE Page 8

4. Equipe Page 9

5. Lieux des réunions Page 10

6. Préambule Page 11

7. Organisation interne Page 13

a. Groupes de travail Page 13

b. Projet Step by Step Page 13

8. Ministère de l'Action Sociale, de la Santé et de l'Egalité des Chances Page 15
de la Région Wallonne

1. Cellule Assuétudes Page 15

2. Séance d'information aux services et Réseaux spécialisés en assuétudes Page 15

3. Participation CWASS Page 16

4. Cellule politique francophone Santé-Drogues Page 16

9. Collaborations et partenariats Page 16

1. F.A.S.S Page 16

2. CRESAM Page 17

3. T.D.O4 – 4è Congrès sur les traitements des dépendances aux opiacés Page 18

4. Comité de coordination du registre T.D.I Page 18

5. Actions diverses Page 18

10. Création du site internet Page 19

11. Divers Page 20

1. Supervision des comptes de la FEDITO Wallonne Page 20

12. Projets et activités relevant des compétences fédérales Page 20

1. Projet STEP by STEP (SPF Justice – Santé Prisons) Page 20

2. Projet Belspo Page 22

2. Fonds Fédéral de lutte contre les assuétudes Page 25

13. Perspectives et remerciements Page 26

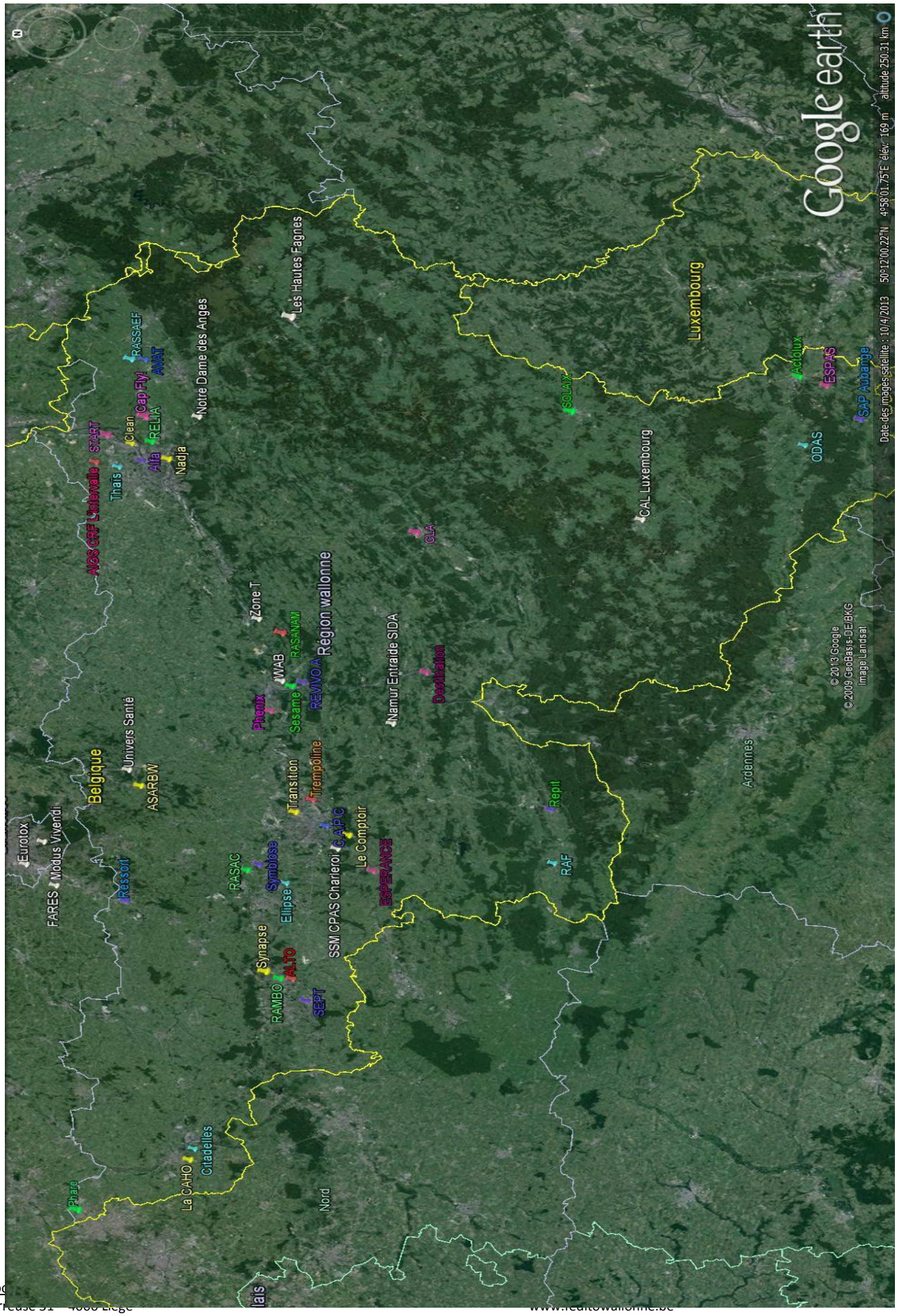

Siège soc
Rue Pier[illegible] – 4000 Liège
Tél : 04/222.26.52
www.feditowallonne.be
E-mail : feditowallonne@skynet.be

2. Listing des associations membres au 31 décembre 2013

MEMBRES EFFECTIFS

Les membres effectifs sont :

→ Les personnes morales ayant leur siège social en région wallonne ou qui sont agréées ou subventionnées par la Wallonie pour des missions exclusivement développées sur le territoire wallon ;

→ Les Réseaux Assuétudes de la région wallonne agréés ou en voie d'agrément par la région wallonne conformément au décret du 30 avril 2009 (portant sur l'agrément en vue de l'octroi de subventions et à l'octroi de subventions aux réseaux et aux services d'aide et de soins spécialisés en assuétudes ainsi qu'à la reconnaissance en vue de l'octroi de subventions et à l'octroi de subventions à leurs fédérations) et au Code wallon de l'Action Sociale et de la Santé (Septembre 2011).

- qui ont déposé leurs statuts et, le cas échéant, leur règlement d'ordre intérieur au secrétariat de la fédération ;

- qui paient une cotisation à la fédération ;

- qui sont admis par l'AG statuant à la majorité des 2/3 des membres présents ou représentés et sur présentation du conseil d'administration.

Les membres s'engagent à respecter les présents statuts (singulièrement l'article 3 desdits statuts relatif au but social), le règlement d'ordre intérieur ainsi que les chartes de la Fédito wallonne.

1. ACTOLUX

Avenue J-B Nothomb, 65

6700 Arlon

2. ALFA

Rue de la Madeleine, 17

4000 Liège

3. A.I.G.S

Avenue Joachim, 49

4300 Waremme

4. ALTO

Rue Théophile Massart, 96

7000 Mons

5. ASARBW asbl

Réseau Assuétudes Brabant Wallon

Rue des Fusillés, 18-20

1340 Ottignies

6. AVAT

Rue de Dinant, 22

4800 Verviers

7. RESEAU LA CAHO

Rue Despars, 96

7 500 Tournai

8. CAP FLY

Rue du ruisseau, 17

4 000 Liège

9. RESEAU C.A.P.C

Rue Tumelaire, 80 – Bloc P

6000 Charleroi

10. CITADELLE

Rue de la Citadelle, 135

7500 Tournai

11. CLA

Rue de Luxembourg, 15

6900 Marche-en-Famenne

12. Clinique Notre Dame des Anges

Rue Emile Vandervelde, 67

4000 Liège

13. COMPTOIR CHARLEROI

Avenue Général Michel, 5

6000 Charleroi

14. Comptoir Namur (Namur Entraide Sida)

Rue Docteur Haibe, 4

5002 Saint-Servais

15. DESTINATION

Rue de la Station, 11

5500 Dinant

16. ESPERANCE

Rue du Fosteau, 42

6530 Thuin

17. ELLIPSE

Rue du Houssu, 99

7141 Carnières

18. ESPAS

Rue de la Caserne, 40

6700 Arlon

19. Hautes-Fagnes

Rue Malgrave, 1

4960 Malmedy

20. Nadja

Rue Souverain Pont, 56

4000 Liège

21. ODAS

Rue du Moulin, 15

6740 Etalle

22. PHARE

Grand Place, 1

7700 Mouscron

23. PHENIX

AV B. Jean Materne, 165

5100 Jambes

24. RESEAU RASANAM

Rue St Hubert, 84

5100 Jambes

25. RESEAU R.A.S.A.C

Rue des Bleuets, 1

7 160 Chapelle-Lez-Herlaimont

26. RESEAU R.A.F

Bld Louise, 18

6 460 Chimay

27. RESEAU RAMBO

Place de la Grande Pêcherie, 19

7000 Mons

28. RELIA

Quai des Ardennes

4020 Liège

29. REVIVO A

Rue Saint-Hubert, 84

5100 Dave

30. REPIT

AV de la Libération, 7

5660 Couvin

31. RESSORT

Clos des Marroniers, 213/5

1480 Tubize

32. SESAME

Rue de Bruxelles, 18

5000 Namur

33. SSM CPAS DE Charleroi

Rue Léon Bernus, 18

6000 Charleroi

34. S.A.P Aubange

Rue Haute, 22

6790 Aubange

35. SYMBIOSE

Rue des Bleuets, 1

7160 Chapelle-Lez Hairlemont

36. S.E.P.T

Rue des Arbalestriers, 16

7000 Mons

37. TREMPOLINE

Grand Rue, 3

6200 Châtelet

38. TRANSITION

Ch. De Fleurus, 216

6060 Gilly

39. THAIS

Rue Pierreuse, 31

4000 Liège

40. UNIVERS SANTE

Place Galilée, 6

1348 Louvain-La-Neuve

41. WAB

Avenue Jean Materne, 165

5100 Jambes

42. Zone T

Rue de l'Hôpital, 18

5300 Andenne

MEMBRES ADHERENTS

Les membres adhérents sont des personnes morales dont la candidature a été acceptée par le CA et qui sont en attente d'être membres effectifs par une AG statutaire.

43. CAL Luxembourg

Rue de l'Ancienne Gare, 2

6800 Libramont

44. CLEAN

Rue Nicolas Kinet, 5/7

4020 Liège

45. RASSAEF (Réseau d'aide et de soins spécialisés en assuétudes de l'est francophone)

22 rue de Dinant

4800 Verviers

46. SOLAIX

Rue des Brasseurs, 8A

6600 Bastogne

47. START

Montagne Sainte-Walburge, 22

4000 Liège

48. SYNAPSE

Place du Marché aux herbes, 17

7000 Mons

MEMBRES INVITES

Ce statut est proposé à des associations dont la présence revêt un intérêt particulier sur le plan des partenariats ou en fonction de leur expertise mais dont leur siège social n'est pas fixé en Wallonie.

Ces membres s'engagent sur les textes fondateurs de la FEDITO W, ils participent aux groupes de travail, reçoivent les PV et informations diverses qui circulent.

Ils ne participent pas aux réunions de négociation avec le politique ou autres réunions officielles.

Ils paient une cotisation annuelle équivalente à celles des membres effectifs et adhérents.

49. EUROTOX

Avenue Jourdan, 151

1060 Bruxelles

50. MODUS VIVENDI

AV E. De Béco, 67

1050 Bruxelles

51. FARES

Rue de la Concorde, 56

1050 Bruxelles

3. Composition du Conseil d'Administration de la FEDITO WALLONNE au 31 décembre 2013

1. Stefan Luisetto (Centre Ellipse) qui assure la fonction de Président

2. Dominique Humblet (Centre Nadja) qui assure la fonction de Vice-Présidente

3. Laurence Przelucki (Comptoir de Charleroi) qui assure la fonction de secrétaire

4. Jacques Van Russelt (Thaïs) qui assure la fonction d'administrateur-délégué

5. Catherine Dungelhoeff (Centre Alfa)

6. Laurence Meire (Centre Symbiose)

7. Ingried Lempereur (Centre Sésame)

8. Thierry Lottin (Unité de l'hôpital Notre Dame des Anges)

9. Daniel Burkel (SSM CPAS de Charleroi)

10. Leonardo Di Bari (Centre Phénix)

11. Jean-François Vanloot (Service Le Phare)

12. Michaël Mathieu (S.A.P Aubange)

13. Christophe Thoreau (Centre Trempoline)

14. Frédéric Gustin (RELIA)

15. Delphine Hellemans (RAMBO)

Réunions du Conseil d'Administration en 2013 : 9

01/02 – 01/03 – 19/03 - 17/05 – 14/06 – 13/09 – 25/10 – 29/11 – 20/12

Réunions du bureau de la Fédito Wallonne : 2

12/09 et 23/10

Réunion de l'Assemblée générale statutaire : 1

14/06

4. Equipe FEDITO Wallonne (Coordination de la Fédération/Comptabilité/Entretien)

1. **Coordinatrice de projets** (0,75 ETP) : Pascale Hensgens

Cet emploi est subventionné par la Wallonie.

2. **Coordinatrice administrative et financière** (0,75 ETP) : Jézabel Legat

Cet emploi est financé par le Fonds Maribel Social* et en partie par la Wallonie.

3. **Secrétaire/comptable** (0,25 ETP) : Joëlle Kempeneers

Cet emploi est financé par le Fonds Maribel Social* et en partie par la Wallonie.

4. **Bénévole** : administrateur délégué à la gestion administrative et financière

5. **1 agent A.L.E** : 6 h/mois

N.B

- *Depuis octobre 98, la FEDITO W bénéficie d'1 ETP grâce au Plan Maribel Social. Depuis décembre 2001, cet ETP est réparti sur deux travailleuses (0,75 ETP pour l'une et 0,25 ETP pour l'autre) dont, pour des raisons purement administratives, l'employeur légal est le Centre ALFA (Liège). Ces travailleuses sont **exclusivement** affectées à la FEDITO wallonne.

- La FEDITO wallonne a introduit en juin 2012 une demande de points A.P.E afin de renforcer l'équipe. Fin décembre 2012, la Fédération était informée que son dossier avait été examiné par le ministre de tutelle et que 4 points A.P.E lui étaient attribués. En avril 2013, 2 points étaient mis sur la coordinatrice de projets. Les 2 points restants ont été cédés à l'asbl Solaix après un appel aux membres.

- La Fédération a également connu un changement de présidence. Cette fonction a été assurée pendant 22 ans par Jacques Van Russelt, coordinateur du centre Alfa. Fonction qu'il a défendue avec constance toutes ces années.
  Stefan Luisetto, Directeur d'Ellipse, a repris la fonction à l'assemblée générale de juin 2013. Jacques Van Russelt représente dorénavant l'asbl Thaïs et est resté actif au sein de la Fédération en tant qu'administrateur délégué à la gestion administrative et financière.

Remarque :

Le réseau ALTO constitué en ASBL fin 2012 a toujours un lien avec la FEDITO wallonne mais uniquement en ce qui concerne l'aspect subvention de celui-ci. La Fédération assurant la rétrocession de la subvention due au réseau Alto convenue dans une convention signée par les deux parties et approuvée par la D.G.O 5. (Voir annexe)

Réunion le 5/02/2013 pour l'élaboration de la convention.

Le rapport d'activités d'Alto se rapportant à l'année 2013 est joint en annexe.

5. Lieu des réunions

Depuis 2012, la Fédération a ses propres locaux pour ses différentes réunions. Des bureaux sont loués à Namur centre (43 rue Godefroid à 5000 Namur).

Rem : Une des salles de réunions est mise à la disposition de toute association membre de la FEDITO wallonne.

Les bureaux de l'équipe sont par contre toujours situés à Liège (31 rue Pierreuse à 4000 Liège).

L'adresse du siège social de la Fédération est dorénavant celle des bureaux (31 rue Pierreuse à 4000 Liège).

6. Préambule

La stabilité financière acquise en 2011 principalement par sa reconnaissance décrétale en tant que ***Fédération des réseaux et des services d'aide et de soins spécialisés en assuétudes*** (dans le cadre du décret du 30 avril 2009 qui lui assure une subvention jusqu'en décembre 2014), a permis à la Fédération de se projeter dans des perspectives à plus long terme.

La Fédération conforte sa large représentativité du secteur puisqu'elle regroupe à présent **51 institutions membres** (ambulatoires, résidentielles actives dans les domaines de la promotion de la santé, du traitement, de l'insertion-professionnelle, de la prévention, de la réduction des risques, des soins et de la recherche en matière d'assuétudes, etc). Il s'agit donc d'un large éventail des services proposés tant aux personnes développant une problématique d'assuétudes qu'à leur entourage. Parmi ces membres, 9 Réseaux Assuétudes instaurés dans le cadre du décret du 30 avril 2009 (Décret relatif à l'agrément en vue de l'octroi de subventions et à l'octroi de subventions aux Réseaux et aux services d'aide et de soins en assuétudes).

Ce rapport d'activités confirme que la FEDITO wallonne remplit très concrètement les missions pour lesquelles elle s'est vue octroyer la reconnaissance décrétale. A travers les nombreux groupes de travail et les débats dont elle est l'initiatrice et auxquels participent ses membres, la Fédération remplit ses missions :

- *de concertation entre ses membres en vue de promouvoir et de soutenir la qualité des activités* ;
- *de développement d'échanges et de réflexions entre ses membres ;*
- *de participation à l'information et à la sensibilisation des membres.*

La FEDITO wallonne, en maintenant les échanges avec les différents niveaux politiques ayant les assuétudes en charge, rencontre sa mission qui est *la représentation des réseaux et des services de manière collective ou, lorsque ceux-ci en font la demande, de manière individuelle.*

Son statut de membre au sein de la FASS (Fédération des Associations Sociales et de Santé) et du CRESAM (Centre de Référence en Santé Mentale) participe à *établir des liens avec d'autres Fédérations et notamment l'UNIPSO*.

Parmi les priorités fixées par la Fédération pour 2013, celle de prendre part aux débats et aux réflexions sur la Réforme de l'Etat, n'a pu rencontrer nos attentes. Les moments de concertation sur ce sujet n'ont pas été nombreux et cela malgré notre insistance pour en obtenir ou y participer. S'il n'y a pas eu de réelle concertation entre le politique et la FEDITO wallonne, nous avons toutefois mené notre travail de lobbying. En effet, en mars 2013 via le Crésam, nous avons participé à la rédaction d'un avis sur le transfert des compétences santé à la demande de la Commission interparlementaire Wallonie-Bruxelles. Nous avons par ailleurs transmis directement cet avis au Président de cette Commission. Depuis le mois de septembre, nous avons mis au travail un **mémorandum** (Voir annexe) en vue des élections 2014. Nous y revendiquons des services de qualité centrés sur les usagers et les équipes, sur leurs attentes et leurs besoins et pour ce faire une politique cohérente sous-tendue par un financement adapté et une politique de formation adéquate. Car l'avenir et la stabilité du secteur spécialisé « assuétudes » ont été mis à mal au cours de cette année : report du plan de refinancement wallon du secteur assuétudes, diminution des budgets PSSP, perte

de financement dans le transfert des conventions Inami et dans celui du transfert du fonds fédéral de lutte contre les assuétudes, suppression des financements du SPF intégration sociale… Parallèlement à l'élaboration de ce mémorandum, la FEDITO wallonne a initié un cadastre « emplois et offres de services de ses membres ».

La Fédération a pu également démontrer cette année, sa capacité de réaction face à des situations et des constats posant question à ses membres à savoir, l'avenir des P.S.S.P (un courrier a été transmis à l'ensemble des ministres de tutelle et aux Bourgmestres) ; l'avenir des programmes de Promotion de la Santé (courrier envoyé à la Ministre Lanaan) ; l'avenir de la prise en charge thérapeutique des usagers de drogues en prison (courrier envoyé à la Cellule Drogues) entre autres. (Voir annexe)

Outre ce travail de « veille », la FEDITO wallonne a pris part à un travail de réflexion concernant la simplification administrative et l'élaboration du RASH (Rapport d'activités harmonisé et simplifié) pour l'ensemble des secteurs de l'action sociale et de santé via l'UNIPSO. Elle poursuit ses travaux au sein du comité du T.D.I et a joué un rôle de relais avec le SPF Santé afin de discuter de la place du secteur drogue dans la réforme des soins de santé mentale (article 107 de la Loi sur les hôpitaux) et pour finir, elle a également pris part à la réflexion sur les Salle de consommation à moindre risque.

La Fédération est régulièrement sollicitée pour son expertise. En mars 2013, la FEDITO wallonne s'associe à l'ULG et le CRIS pour être parrain **du projet OURS** rentré dans le cadre du programme Germaine Tillion portant sur le développement d'une plate-forme collaborative centralisée orientée-agent pour soutenir le pilotage institutionnel, favoriser l'apprentissage organisationnel, et optimiser la gestion opérationnelle des réseaux de santé.

En septembre 2013, à la demande du SPF (Politique scientifique fédérale), la collaboration entre la FEDITO wallonne et Belspo (et son réseau Euranid) a pu se concrétiser sur base de la réalisation d'une étude sur les besoins en matière de recherches et de connaissances scientifiques dans tous les aspects DROGUES ILLICITES du point de vue Santé, Répressif et Politique. La volonté de Belspo, et de ses partenaires européens, étant d'intégrer les besoins venant du terrain.

L'année 2014 s'annonce d'un point de vue politique, avec la Réforme de l'Etat et les prochaines élections, comme l'une des plus incertaines.

Un autre défit d'envergure internationale cette fois, s'annonce pour la Fédération à savoir son investissement dans la préparation du **4è colloque international francophone sur le traitement de la dépendance aux opiacés (TDO4**) qui aura lieu fin 2014.

7. Organisation interne de la FEDITO wallonne

A. GROUPES DE TRAVAIL

Depuis 2011, la Fédération fonctionne avec 4 groupes de travail distincts auxquels sont invités les travailleurs des institutions membres et quand cela le nécessite des invités extérieurs. Ces groupes n'ont pas de pouvoir de décision mais les administrateurs qui y sont présents relaient les propositions / réflexions qui y émanent auprès du Conseil d'Administration. A ces groupes s'ajoutent des groupes de travail plus ponctuels, selon les demandes, l'actualité ou l'urgence d'une réaction.

Pour rappel, ce groupe a principalement pour objectif d'élaborer des propositions très concrètes en matière de politique liées de près ou de loin aux assuétudes quels que soient les niveaux de pouvoir. Il a notamment pour fonction de préparer les réunions de la cellule assuétudes de la RW.

S'y retrouvent principalement les directeurs ou les responsables des institutions membres de la Fédération. Mais il est également ouvert à tous les travailleurs/travailleuses de la Fédération.

1°) **Groupe de travail « Stratégies et politique »** : **6 réunions**

Dates : 25/01 ; 29/03 ; 29/04*; 21/06 ; 04/10 ; 15/11

Ce groupe a cette année travaillé sur différentes thématiques et propositions dont : L'avenir des PSSP ; réflexion et positionnement sur le transfert des compétences ; réaction quant à l'accès au suivi thérapeutique spécialisé pour les détenus toxicomanes ; l'appel à soutenir les salles de consommation à moindres risques ; préparation du T.D.O 4 ; préparation des Cellules assuétudes etc.

*Réunion d'un sous-groupe de travail qui s'est réuni afin d'élaborer un courrier d'interpellation par rapport à la situation des services financés par les P.S.S.P

2°) Le groupe de travail « **Réduction des risques/Prévention** » : **6 réunions**

Dates : 25/01 ; 13/02* ; 29/03 ; 21/06 ; 4/10 ; 20/12

Ce groupe permet des échanges en matière de méthodologie, de présentation d'outils de prévention, de résultats de recherches mais permet aussi de réfléchir à la politique liée aux actions de prévention qui seront par la suite relayées au groupe de travail « stratégies et politique ».

Ce groupe a cette année travaillé sur différentes thématiques et propositions dont : La situation des comptoirs en Wallonie ; le transfert des compétences ; les programmes en promotion de la Santé qui arrivent à échéance en 2013 ; les salles de consommations à moindres risques ; l'introduction d'une demande de subvention facultative pour l'élaboration de recommandations en matière de réduction des risques en Région Wallonne ; présentation d'outils pédagogiques par Univers Santé, mémorandum 2014 etc.

*Réunion d'un sous-groupe de travail pour travailler à l'élaboration d'un Plan RDR.

3°) Le groupe de travail « **Traitements et Insertion socio professionnelle** » : **5 réunions**

Dates : 18/01 ; 22/03 ; 31/05 ; 20/09 ; 29/11

Ce groupe permet des échanges et des débats sur des pratiques ou des interrogations institutionnelles auxquelles sont confrontées au quotidien les travailleurs. C'est ainsi qu'ont notamment été présentés : La Réforme du 107 par Sophie Thunus – Aspirante FNRS ULG CRIS (Psychiatrie et santé mentale) ; séance d'information sur l'enregistrement du T.D.I par Jérôme Antoine, coordinateur national du projet TDI ; présentations des projets AIDA (Unité de soins Revivo A) et Quai Jeunes (Trempoline) ; expériences partagées autour de l'alcoolisme, mémorandum 2014 etc.

4°) Groupe de travail « Réseaux assuétudes de la RW » : **6 réunions**

Dates : 15/01 ; 19/03 ; 7/05 ; 26/06 ; 8/10 ; 26/11

Ce groupe a démarré en 2012 et réunit les Réseaux Assuétudes RW agréés ou en voie d'agrément selon le décret 2009 mais il est également ouvert à l'ensemble des membres de la FEDITO wallonne et donc aux autres réseaux. Le groupe s'est penché sur la question des indicateurs de financement RW. Il a également réalisé un recensement des actions RdR pour chaque zone géographique ; Il s'est penché sur la collaboration avec l'ULG-CRIS pour la participation au projet OURS, un outil que les réseaux souhaitent intégrer dans leurs pratiques d'évaluation ; Il a également travaillé la question de la représentativité des réseaux au sein de la FEDITO wallonne. Le groupe s'est penché sur la demande du SPF santé par rapport à la représentation d'un représentant « assuétudes » au sein des comités stratégiques des projets 107 et sur le mémorandum 2014… A noter que deux coordinateurs réseaux occupent un mandat au sein du conseil d'administration de la Fédération. L'évaluation de ce mandat a permis de mettre en évidence une bonne circulation des informations.

B. PROJET STEP BY STEP : SPF Justice (Service Santé dans les prisons)

Bien qu'étant un projet fédéral, il est important de citer ce projet à ce niveau-ci du rapport d'activités notamment pour bien comprendre l'organigramme de la FEDITO wallonne. Le projet sera développé plus en détails page 20.

8. Ministère de l'Action Sociale, de la Santé et de l'Egalité des Chances de la Région Wallonne

1. Participation à la Cellule Assuétudes composée de représentants du Cabinet et de l'Administration

Objectifs : renforcer et améliorer la communication entre les instances décisionnelles et le secteur assuétudes RW ; relayer les préoccupations du secteur ; favoriser la diffusion des informations vers le terrain le plus largement possible afin d'asseoir davantage le rôle fédérateur de la FEDITO wallonne et ses missions de représentation/concertation/échanges.

Des rencontres régulières ont lieu à l'Administration. Les administrateurs de la FEDITO wallonne, les représentants du Cabinet et les représentants de l'Administration y participent. L'ordre du jour se fait conjointement afin d'aborder tous les sujets, qu'ils soient amenés par le terrain, le Cabinet et l'Administration. Le compte-rendu fait l'objet d'un travail de collaboration.

Quant à la diffusion des informations receuillies ou partagées lors de ces réunions, la Fédito wallonne transmet à l'ensemble de ses membres (effectifs-adhérents-invités) les PV des réunions de la Cellule via l'intranet du site une fois que ceux-ci sont approuvés. Dans l'organisation interne de la Fédération, tout membre est invité à proposer le point qu'il souhaite voir aborder lors de cette Cellule et cela via les groupes de travail. Le contenu de chaque discussion en Cellule assuétudes est ramené dans les groupes de travail. S'il y a des informations urgentes et importantes au sortir de la rencontre, un mail est directement adressé aux membres pour les tenir informés. Les réseaux étant membres, ils effectuent en bonne intelligence, le suivi de l'information aux services non membres de la Fédito wallonne mais membres du Réseau assuétudes.

Il est entendu que l'administration a toute autorité pour transmettre l'information qu'elle désire aux opérateurs du secteur, membres ou non membres de la Fédito wallonne, elle peut pour se faire extraire du PV approuvé de la cellule assuétudes les points qu'il leur semble important de communiquer.

Etant donné le nombre de plus en plus important, la FEDITO wallonne a convenu que seuls ses administrateurs soient présents à la Cellule Assuétudes. Il va de soi que le SPW peut y inviter toute personne ou association dont elle juge la présence ou l'expertise utile.

Nombre de réunions en 2013 : 4

Dates : 21/03 ; 22/05 ; 19/09 ; 19/11

2. Séance d'information aux Services et Réseaux d'aide et de soins spécialisés en assuétudes : 19/11/2013

Les services et les réseaux disposant d'un agrément provisoire ont été conviés à une séance d'information afin de leur expliquer les modalités leur permettant de passer à un agrément à durée indéterminée.

3. Participation à la Commission Wallonne de l'Action Sociale et de la Santé (CWASS)

Suite à la réforme des organes consultatifs menée par le Gouvernement wallon, la fonction consultative en matière d'action sociale et de santé est à présent centralisée au niveau du Conseil wallon de l'action sociale et de la santé (CWASS), lequel comporte six commissions permanentes dont la Commission wallonne de la santé au sein de laquelle participe un représentant du CA de la FEDITO wallonne (Laurence Meire/Symbiose). Signalons que, depuis le mois de mai, nous attendons la confirmation officielle du changement de nom de notre représentant (Frédéric Gustin/Relia). Pour des raisons indépendantes de notre volonté, la Fédération n'a pu participer aux réunions.

4. rencontre avec le coordinateur de la cellule politique francophone santé-assuétudes

12/12/2013 : Premier échange avec Vladimir Mertens sur l'organisation et le calendrier des travaux prioritaires de cette cellule.

9. Collaborations, partenariats et représentation

1. LA F.A.S.S (Fédération des Associations sociales et de Santé).

La FASS est officiellement reconnue par le Conseil National du Travail (C.N.T.) comme organisation représentative des employeurs en coopération avec son homologue flamand (V.S.O.) – depuis 1998.

La FASS est une fédération patronale intersectorielle ayant pour objet la représentativité du Secteur Santé extrahospitalier, bien-être et aide aux personnes au sein des Commissions Paritaires 330 et 332. Composent actuellement la FASS les Fédérations de Maisons Médicales, Planning Familial, Santé Mentale, Services Sociaux et Centres d'Action Sociale Globale, Coordination de Soins et Services à Domicile, Lutte contre la Toxicomanie, Aide aux Justiciables et aux Détenus, Télé- Accueil et Prévention du Suicide, les Services S.O.S. Enfants.

Au sein de la FEDITO wallonne, l'affiliation à la FASS a été convenue pour permettre aux associations membres non affiliées à une fédération d'employeurs, d'avoir accès à une fédération d'employeurs. Le secteur toxicomanie représenté à la FASS est essentiellement constitué de petites structures et de services ambulatoires.

Un représentant de la FEDITO wallonne participe aux réunions du Conseil d'Administration de la FASS avec pour objectifs : promouvoir et défendre les intérêts du secteur ; répondre aux sollicitations de la FASS et assurer les retours réguliers quant aux préoccupations et travaux qui concernent notre secteur ; participer aux travaux et mise en pratique des accords du non-marchand.

La FASS est membre de l'UNIPSO, Union des entreprises à Profit social. Ce qui permet à la FEDITO wallonne de participer et de suivre, à son échelle, les travaux qui se déroulent dans le cadre de la concertation sociale, des accords du non-marchand, de la réforme institutionnelle et de la simplification administrative en cours à la DGO5.

Dates des CA de la FASS auxquels la Fédito wallonne a participé en 2013 :

Dates : 11/01 ; 8/02 ; 12/04 ; 03/05 ; 11/10 ; 13/12

Dates de participation aux réunions de l'Unipso : 12/09 et 09/12

2. CRESAM (Centre de référence wallon en santé mentale)

Le Centre de Référence en Santé Mentale situé à Namur est le Centre de Référence wallon sur base de l'arrêté du 30/11/2011.
Il bénéficie d'un agrément de 4 ans à partir du 01/01/2012.
Il a été fondé le 21/10/2011 et inauguré officiellement le 04/06/2012 par la Ministre de Tutelle, Madame Eliane Tillieux, Ministre de la Santé et de l'Action Sociale.
2012 a été le temps de la mise en place en phase avec la mise en liquidation de l'institut Wallon pour la Santé Mentale.

Parce que le CRESAM a pour objet de rassembler les acteurs de terrain inscrits dans le champ de la santé mentale y compris les représentants des usagers et familles, il était important que la FEDITO Wallonne y soit représentée.
La FEDITO wallonne est un des membres Fondateur et représente le Secteur Assuétudes tel que prévu dans le décret assuétudes du 30/04/2009. Nous y jouons notre rôle d'acteur actif en santé mentale pour bien y défendre notre appartenance. C'est dans ce cadre que nous avons été sollicités pour rendre avis de la position du secteur « assuétudes » au rapport du Crésam pour la commission interparlementaire Wallonie Bruxelles.

Le CRESAM a pour objectif de soutenir une réflexion permanente sur les problématiques de santé mentale telles qu'elles se posent dans la société, d'encourager un questionnement sur les pratiques en santé mentale, de participer à la promotion de la santé mentale de la population dans la région et de travailler les questions éthiques qui se posent dans le champ de la santé mentale.
La concertation « trans-sectorielle » et « trans-régionale » que le CRESAM prône est en total accord avec la représentation que se fait la Fédération d'un travail soutenu du secteur.

Les objectifs poursuivis par notre présence au sein du CRESAM sont :

- Représentation du secteur Assuétudes dans le champ de la santé mentale ;
- Partage des préoccupations sectorielles en santé mentale ;
- Défense de la spécificité de la toxicomanie comme symptôme global et non comme maladie ;
- Prise en charge de la toxicomanie dans une réflexion globale sociétale et en santé.

Stéphan Luisetto (Ellipse) y représente la FEDITO Wallonne.

Participation aux CA en 2013 : **11**

Dates : 07/01 ; 04/02 ; 04/03 ; 29/04 ; 03/06 ; 24/06 ; 02/09 ; 14/10 ; 04/11 ; 02/12 ; 16/12

3. Préparation T.D.O 4 (Pascale) - 4è Congrès Traitement des dépendances aux Opiacés

La FEDITO wallonne, au côté de la Fédito bruxelloise, est impliquée dans l'organisation du 4è colloque international francophone sur le traitement de la dépendance aux opiacés qui se déroulera à Bruxelles. Une première rencontre avec la Fédito bruxelloise s'est déroulée le 10 décembre 2012 afin de dresser les balises de travail du comité organisateur belge tout au long de l'année 2013. Le TDO4 se déroulera en Belgique en octobre 2014 avec les mêmes objectifs généraux que les 3 précédents Congrès qui se sont tenus à Montréal en 2008, à Paris en 2010 et à Genève en 2012, à savoir d'une part la formation professionnelle et les échanges et d'autre part la mise en interrogation du cadre qui conditionne les pratiques.

Au cours de cette année, un préprogramme a été constitué avec 8 plénières et une vingtaine d'ateliers. La FEDITO wallonne sera particulièrement en charge des thématiques suivantes : « Réhabilitation et suivi psycho-social » avec le centre Trempoline, « Prison et soins sous contraintes » avec le service Sésame et « La place des proches ». La Fédito wallonne est membre du comité belge et du comité international, instances au sein desquelles sont arrêtées les thématiques et les choix des intervenants. Elle s'investit également au côté de la Fédito bruxelloise pour la recherche de financement.

Dates des réunions du comité belge en 2013 : 30/09 ; 31/10 ; 5/12

Dates des conférences téléphoniques entre la France, le Québec, la Suisse et la Belgique en 2013 : 20/08 ; 9/10 ; 2/12

4. Comité de Coordination du registre T.D.I « Treatment Demand Indicator »

Le T.D.I est un protocole standard européen qui permet l'enregistrement de données liées au traitement de patients en matière de drogues ou d'alcool. La Fédération y est représentée par Delphine Hellemans (Rambo).

Dates des réunions : 22/02 ; 24/05 ; 13/09 ; 20/12

5. Actions diverses

Dans le cadre de ses missions, la FEDITO wallonne a plus spécifiquement joué son rôle de représentation à la demande de certains services notamment au moment des demandes d'adhésion à la FEDITO Wallonne mais aussi lors de journées d'étude ou encore à la demande d'acteurs institutionnels

10/04/2013 : Rencontre de représentants de la plate-forme psychiatrique liégeoise ;

15/01/2013 : Rencontre de RASANAM à Namur ;

28/01/2013 : Rencontre de Synapse à Mons ;

21/02/2013 : Rencontre de la CLA à Namur ;

18/04/2013 : Rencontre de Solaix à Bastogne ;

06/05/2013 : Rencontre de RASSAEF à Verviers ;

06/06/2013 : Journée d'information sur le transfert des compétences en matière de Promotion de la Santé au parlement bruxellois. Orateurs : André Du Bus et Jean Hermesse ;

28/06/2013 : Réunion au Service Public Fédéral Santé Publique, Bruxelles, pour une réflexion autour de la représentation « assuétudes » dans le projet-pilote 107

02/07/2013 : Rencontre de CLEAN et START à Liège ;

04/07/2013 : Rencontre de GEPTA à Namur ;

05/10/2013 : 9è rencontre de tabacologie ;

24/10/2013 : Participation au séminaire de travail sur les salles de consommation à moindre risque – Charleroi

Comité de pilotage du Plan Wallon sans tabac : 1/03/2013 ; 26/04/2013 ; 6/12/2013

10. Création du site internet

La création et la mise en ligne du site ont abouti en février 2013. Le site a été conçu avec un espace public et un espace membre. La conception du site permet la plus grande autonomie dans la gestion des pages. L'actualisation des documents, des textes, des agendas et des actualités est exclusivement gérée par La FEDITO wallonne.

L'espace public : il présente la FEDITO wallonne, ses missions, ses travaux, ses positions. Il comporte également une fiche de présentation de chaque membre et une rubrique actualités. La mise à jour est essentiellement liée à l'actualité. Qu'ils s'agissent de l'annonce de journées d'études, de séminaires, de formations, d'informations institutionnelles (travaux du Parlement wallon)… Cette mise à jour exige un suivi hebdomadaire pour être au plus près de la réalité du secteur.

L'espace membre : chaque service membre dispose d'un accès privé à l'intranet. Il peut y trouver tous les comptes rendus des Groupes de travail, ceux de la cellule assuétudes, les agendas, des documents sur les travaux en cours (copie des courriers que la Fédito adresse aux instances institutionnelles, réflexions sur les dispositifs, ….), des documents d'intérêt général…

Adresse du site internet de la FEDITO wallonne : **http//feditowallonne.be**

Nombre de réunions avec le concepteur en 2013 : **1**

Date : 11/01

Mise à jour du site : 2h par semaine

11. Divers

1. Supervision des comptes de la FEDITO Wallonne

La Fédération nécessite une gestion administrative et comptable rigoureuse. A cet effet, une experte comptable supervise la comptabilité et clôture les comptes afin qu'ils soient présentés à l'Assemblée générale.

Dates : 12/02 ; 21/02

12. Projets et activités relevant des compétences fédérales

1. PROJET FEDERAL « STEP BY STEP »:

Rappel : Dans le cadre de la loi de principes de 2005, qui prévoit l'équivalence et la continuité des soins pour les personnes incarcérées, le SPF Justice a souhaité étendre à la Wallonie un dispositif visant à encourager et à faciliter l'accès aux services spécialisés en matière d'assuétudes pour les personnes demandeuses. Ce dispositif, le Point de Contact d'Orientation et d'Information (PCOA) de Wallonie a été attribué à la FEDITO wallonne à la fin de l'année 2011 et est prévu pour une durée de 5 ans. La FEDITO Wallonne est responsable de l'engagement, du respect des missions et de l'utilisation adéquate des subsides fédéraux octroyés pour ce Point de Contact. Le cahier des charges inhérent au projet a prévu l'engagement de 3 temps pleins et demi pour couvrir 13 prisons wallonnes :

Nivelles, Jamioulx, Tournai, Mons, Dinant, Huy, Namur, Andenne, Lantin, Marneffe, Verviers, Arlon et Saint-Hubert.

La mission principale du service est d'assurer une présence régulière dans les établissements pénitentiaires concernés afin de rencontrer les personnes détenues et dépendantes qui souhaitent des informations et une orientation. Le service ne travaille qu'en prison et ne fait pas de rencontres à l'extérieur. 5 travailleurs ont été engagés fin 2011 – début 2012 pour réaliser ce projet.

Pour la FEDITO wallonne ce projet est à mettre en lien avec le domaine de la Santé ambulatoire et résidentielle. Il a pour objectif de faciliter et d'améliorer la prise en charge des détenus toxicomanes par les associations spécialisées à la sortie de prison. Il est donc en concordance avec les objectifs de nos associations et les compétences de la Région Wallonne

1. **L'équipe :**

Composée de 5 personnes, elle est pluridisciplinaire: une assistante sociale, un éducateur spécialisé en cours de formation en criminologie, une criminologue et deux psychologues.

En 2013, l'équipe de Step By Step a connu quelques fluctuations liées au départ de 2 travailleuses pour un congé d'écartement prophylactique. 2 remplacements ont dû être réalisés.

2. **Le public** :

En 2012, Step by Step rencontrait au total 287 personnes dans les 13 prisons wallonnes.

En 2013, les nouvelles demandes sont de 657.

Les personnes détenues sont rencontrées en moyenne 2 fois pour arriver à une proposition d'orientation ou à sa concrétisation. Le nombre de rencontres est déterminé par le projet de la personne, la situation judiciaire et l'offre de soins. Il n'est pas toujours possible d'avoir de multiples entretiens avec une personne prévenue, libérable à tout moment. Tout comme il est prématuré de prévoir un entretien avec une institution de soins lorsque la personne n'est libérée que 6 mois plus tard. Enfin, certaines zones possèdent peu de possibilités de soins c'est le cas à Saint-Hubert, Arlon, Huy et Verviers, ce qui demande plus de temps pour la concrétisation de l'orientation.

3. **Quelques chiffres en 2013**

- Entretiens effectués par Step: 1019 ;
- Nombre de permanences dans les 13 prisons : 486 ;
- Orientation vers l'ambulatoire : 292 ;
- Orientation vers une cure : 95 ;
- Orientation vers une post cure : 134 ;
- Orientation vers un centre de jour

2014 verra certainement ces chiffres grossir avec l'ouverture des prisons de Marche en Famenne et de Leuze-en-Hainaut.

La principale difficulté consiste en un manque de services extérieurs intervenant en prisons. Ce manque s'est accru par l'impossibilité pour certains services de continuer leur travail en détention, impossibilité liée au transfert des compétences et aux missions imposées à ces services. Dès lors, il est quasi impossible pour les détenus d'entamer un travail de suivi en détention.

L'orientation vers les centre de postcure est problématique car la plupart d'entre eux possèdent une liste d'attente et cela nécessite dans un premier temps une prise en charge en ambulatoire ou en structure hospitalière avant de pouvoir intégrer un service résidentiel de postcure.

Cette année a aussi connu de grandes perturbations dans les établissements : changement de direction, mutations, sous-effectifs du personnel et surpopulation chronique de détenu-e-s.

4. **Le Comité de pilotage** :

Le projet STEP by STEP est encadré par un comité de pilotage dont les membres sont les garants du bon fonctionnement de ce projet et veillent à encadrer l'équipe tant d'un point de vue organisationnel que pédagogique. Ces cinq centres sont : Phénix ; Trempoline ; Capfly ; Ellipse et Sésame. L'administrateur-délégué y est également présent pour la Fédération.

Nombre de réunions : 9

Dates : 24/01 ; 14/02 ; 22/03 ; 16/05 ; 27/06 ; 25/08 ; 26/09 ; 7/11 ; 19/12

2. Projet BELSPO :

Les FEDITO wallonne et bruxelloise et le VAD ont été sollicités fin septembre par Belspo pour réaliser une étude sur les besoins en matière de recherches scientifiques pour le secteur. Pour la réalisation du projet versant wallon, BELSPO a sollicité la FEDITO Wallonne. Un budget a permis l'engagement d'une travailleuse à ¾ temps pendant 4 mois (octobre 2014 → janvier 2014) afin de remplir le cahier des charges accepté. Le rapport et les résultats seront clôturés fin janvier 2013.

Réunions préparatoires et suivi du projet : 4

Dates des réunions : 23/09 ; 26/09 ; 15/10 ; 19/11

La recherche :

Le réseau ERANID (European Research Area Network on Illegal Drugs) est un réseau européen regroupant 6 pays autour d'un même intérêt : les drogues illégales. En 2013, ce réseau a lancé un appel à toutes les parties prenantes de ces six pays, afin de participer à leur nouvelle recherche. En Belgique, c'est la politique scientifique (BELSPO) qui est chargée de mener à bien ce projet.

Le but de la recherche est **d'identifier les priorités de la recherche scientifique sur les drogues illégales, et d'établir un agenda des recherches futures**. La participation de la FEDITO wallonne intervient dans la troisième phase de cette recherche, qui comprend **le recueil des données et s'étend jusqu'à l'établissement d'une première liste de priorités de recherche pour chaque pays**. C'est dans le cadre de cette tâche que BELSPO a délégué le recueil des avis des professionnels du terrain à trois institutions : le VAD, la FEDITO bruxelloise et la FEDITO wallonne.

La FEDITO wallonne a donc rencontré les professionnels des services d'aide aux toxicomanes, afin de recueillir les questions de recherche qu'ils souhaitent que l'on investigue dans le futur. Ces questions pouvaient aborder **l'ensemble des domaines scientifiques** (de la médecine à la sociologie, en passant par la politique ou encore la criminologie). De même, ces recherches ne devaient pas forcément être réalisables au niveau européen : elles pouvaient tout aussi bien concerner les **niveaux** régional, provincial voir local.

La méthodologie :

Dans un premier temps, 1 contact a été pris avec l'ensemble des membres de la FEDITO Wallonne par email, afin de leur expliquer le contenu, les objectifs de cette recherche et les trois possibilités de recueil de leurs questions : en face-à-face, en Focus Groupe ou encore par email pour les services avec lesquels une rencontre en face-à-face n'était pas possible dans les délais imposés par ERANID (13 décembre 2013).

Une fois les rencontres effectuées et enregistrées, les réponses ont été retranscrites en tout ou en partie, afin de mettre en évidence les questions de recherche ressortant des entretiens.

Ensuite, encodage de la liste des questions de recherche propre à chaque service via le questionnaire en ligne du site ERANID. L'encodage a été réalisé par la chercheuse engagée et pour deux raisons. Premièrement, afin de limiter la charge de travail des services, et leur permettre ainsi une participation plus aisée ; deuxièmement, le fait d'encoder tous les résultats permettait de garder une vision d'ensemble des résultats wallons, et donc, de faciliter l'analyse ultérieure des données.

Enfin, regroupement thématique des questions de recherche, qui ont été priorisées selon la fréquence avec laquelle la question avait été posée. Les résultats wallons seront ensuite comparés avec ceux des autres Régions belges, et inclus dans le rapport belge établissant l'agenda stratégique des futures recherches sur les drogues illégales.

AGENDA DE LA RECHERCHE *:*

Du 16 octobre au 4 novembre : prise de contact avec les services, prise de connaissance du projet de recherche, mise en place du design d'enquête.

Du 4 novembre au 11 décembre : recueil des données.

Du 12 au 19 décembre *:* Encodage des questionnaires, compilation des résultats.

Janvier 2014 : traitement et établissement des priorités wallonnes en matière de recherche sur les drogues illégales. Systématisation des données avec les autres chercheurs belges. Feedback avec ERANID.

Le recueil des données : statistiques participatives

Quelques chiffres relatifs au recueil des données effectué par la FEDITO wallonne en région Wallonne :

Statistiques personnelles des rencontres réalisées en Région Wallonne	
Nombre de personnes rencontrées en interview	80
Nombre de services rencontrés	37
Nombre total de questions posées	549
Nombre moyen de branches des sciences abordées par entretien	4,6
Nombre de kilomètres parcourus pour rencontrer les services	2948,3
Nombre de réunions à BELSPO	3
Nombre de réunions avec les responsables ERANID	1
nombre d'heures d'enregistrement	38

Entre le 4 novembre et le 11 décembre 2013, 80 personnes ont été rencontrées en face-à-face, représentant ensemble 37 services actifs auprès de toxicomanes en Wallonie. Afin de maximiser le taux de réponse, les entretiens ont été réalisés dans chaque service wallon concerné. De ce fait, ce sont près de 3000 kilomètres qui ont été parcourus dans cette période. Les entretiens, représentant ensemble plus de 38 heures d'enregistrement, ont été réécoutés et analysés : au total, 549 questions de recherche future ont été soulevées.

Celles-ci ont été réparties, dans un premier temps, selon les différentes branches des sciences sociales (sociologie, criminologie, médecine, économie, politique, épidémiologie, psychologie/psychiatrie, environnement). En moyenne, chaque entretien soulevait ainsi 4.6 branches différentes des sciences, ce qui montre la pluridisciplinarité des questions soulevées.

Ensuite, afin de s'aligner sur les recommandations d'ERANID, une catégorisation thématique transdisciplinaire a été réalisée, elle doit encore être avalisée lors d'une rencontre commune avec les chercheurs des autres Régions belges → en janvier 2014.

Taux de participation de la recherche : comparaison européenne

Comme le montre le tableau suivant, le taux de participation à la recherche a été le plus important en Belgique.

		Country_E							Total
		Belgium	France	Italy	Netherlands	Portugal	United Kingdom	Other	
StkH	Policy field	2	1	2	3	4	2	3	17
	Professional field	66	6	26	3	27	14	3	145
	Civil Society field	2	3	3	2	2	3	0	15
	Research field	25	21	26	51	38	41	7	209
	Total	95	31	57	59	71	60	13	386

(*sources* : ERANID, Fernanda Feijao, document de travail, décembre 2013)

Sur les 145 professionnels européens ayant participé à l'enquête, 37 ont été interrogés par la FEDITO Wallonne : soit **25%** de tous les professionnels du secteur toxicomanie interrogés en **Europe.** De même, la FEDITO Wallonne a réalisé **56%** des entretiens auprès des professionnels **belges**.

Comme peut en attester le tableau ci-dessous, ces résultats placent la Belgique en tête des pays européens et ce, même en termes bruts, c'est-à-dire sans tenir compte de la taille démographique du pays. En effet, si l'on tient compte de cette dernière donnée, les résultats belges en termes de participation n'en sont que plus significatifs.

	nombre brut de questionnaires remplis	nombre de questionnaires remplis par million d'habitants
Belgique	95	8,64
France	31	0,48
Italy	57	0,95
Pays-Bas	59	3,69
Portugal	71	7,1
Royaume Uni	60	0,98
Autres	13	

3. FONDS FEDERAL DE LUTTE CONTRE LES ASSUETUDES :

La FEDITO wallonne est toujours présente à ce niveau par l'intermédiaire de l'asbl IDA et également par l'intermédiaire d'un représentant au sein du Comité d'accompagnement des projets du Fonds Fédéral Assuétudes.

Concernant le comité « Appel à projets » : La représentante de la FEDITO Wallonne, Dominique Humblet (Centre Nadja) a participé à 2 réunions en 2013.

Nombres de réunions en 2013 : 2

Dates : 25/03 et 06/09

Concernant l'asbl IDA :

Pour rappel, IDA est composée des FEDITO bruxelloise et wallonne et du VAD.

3 représentants de la FEDITO Wallonne y sont présents, Jacques Van Russelt (Alfa), Jean-François Vanloot (Le Phare) et Laurence Meire (Symbiose)

L'asbl IDA a été peu sollicitée cette année. Ce calme est sans doute dû aux incertitudes qui entourent la Réforme de l'Etat et les transferts de compétences. Son avenir sera envisagé lors de l'AG 2014.

13. Perspectives

1. Intensification des relations entre la Fédito Wallonne et le monde politique

- Relayer les préoccupations et les attentes du terrain, notamment en lien avec le transfert des compétences au sein des groupes de travail de la RW et dans le cadre de la Cellule politique francophone assuétudes ;

- Suivi de la mise en place du projet d'accord de coopération-cadre relatif à la concertation intra-francophone en matière de santé ;

- Publication et diffusion du MEMORANDUM 2014 ;

- Formalisation du rôle de concertation de la Fédération avec la RW (Cellule Assuétudes) ;

- Poursuivre le rôle de relais avec les services et les réseaux ;

- Diffusion systématique des positions adoptées par la Fédération

2. Poursuite des travaux dans les groupes de travail notamment sur :

- **la question de la Réduction des risques : liens entre le plan RdR bruxellois et un futur plan wallon, l'accès au matériel stérile d'injection**
- **le débat concernant les salles de consommation à moindres risques**
- **les recommandations en matière de libération et de peines alternatives à l'emprisonnement**
- **la place du secteur spécialisé-assuétudes en Promotion de la Santé**
- **le vide juridique en matière d'aide thérapeutique aux détenus**
- **l'articulation entre le secteur assuétudes et la réforme des soins en santé mentale et les projets 107**
- **la stabilité financière des services : PSSP- PCS – Agrément RW**
- **la simplification administrative**
- **l'avenir du Fonds fédéral assuétudes et du Fonds tabac**

3. Commission Wallonne de la Santé

- **Poursuite de notre participation aux travaux de la Commission Wallonne de la Santé et plus particulièrement suivi de l'organisation du nouvel OIP.**

4. Poursuite de notre collaboration avec la Fédito bruxelloise et le VAD dans le cadre de l'asbl I.D.A

5. Poursuite de notre mandat de représentation à la FASS, l'UNIPSO et au CRESAM.

6. Participation au comité d'organisation du Colloque international 2014 TDO4 et présentation d'ateliers concrets le jour J :

- Traitements et réinsertion ;

- Soins sous contrainte en prison ;

- La place des proches

7. Participation à la future Cellule politique francophone santé/assuétudes

8. Mise en route du projet OURS (si acceptation du dossier)

9. Nouvelles candidatures à examiner en 2014 pour l'AG et le CA

10. Gestion et actualisation du site

11. Projet Fédéral Prisons « Step By Step »

14. Remerciements

Ce rapport d'activités reste une occasion pour le Conseil d'Administration de remercier tous les travailleurs qui d'une manière ou d'une autre s'investissent au sein de la FEDITO Wallonne.

Les membres font de cette Fédération un opérateur pro-actif dont le sérieux et la pertinence de ses débats sont reconnus tant par l'ensemble du secteur que par les différents pôles politiques qui ne cessent de la solliciter.

Les multiples projets et défis que s'est fixés la FEDITO Wallonne ne pourront se concrétiser qu'avec leur énergie et leur mobilisation. Or, le paysage socio-économique de la Belgique risque de bouleverser certaines équipes déjà fragilisées et donc d'avoir des conséquences sur le public cible pour lequel, elles se démènent chaque jour.

Si aujourd'hui la FEDITO Wallonne peut apprécier la reconnaissance obtenue dans le cadre du décret d'avril 2009 et entrevoir une perspective positive, nous espérons que ses membres et leurs équipes pourront bénéficier d'une même stabilité et entrevoir le futur sous de meilleurs auspices.

Ce rapport d'activités est aussi l'occasion de remercier le ministère de l'Action sociale et de la Santé ainsi que le SPW qui, au fil du temps, ont pu se rendre compte du travail réalisé par la FEDITO wallonne alors que les moyens humains et financiers étaient restreints.

Stefan Luisetto

Président

Février 2013

Siège social et Secrétariat :
Rue Pierreuse 31 – 4000 Liège
Tél : 04/222.26.52

www.feditowallonne.be
E-mail : feditowallonne@skynet.be